

Votre salaire est notre préoccupation !

Vos élus :

Audrey SOUPIZON

06 68 83 19 76

Didier NICOLAS

06 89 01 52 49

Emmanuelle GAUDEFROY

06 83 17 56 01

Julien L'HOTE

07 85 18 68 24 19

Jocelyne HENRIQUES

06 23 40 61 47

Yacine BENSMINE

06 19 35 84 86

Frédéric WIMMER

Vos relais :

Véronique CHAUMERON

Arnaud VANDEWALLE

Elodie HASSLER

Jean-Baptiste SOROS

Stéphanie FLORENTIN

06 30 40 17 68

Les élus CFDT de l'EST ont voulu alerter le DDR sur le mécontentement que vous nous remontez.

« Monsieur le Président,

Nous commencerons donc cette année 2022, en vous informant de l'incompréhension d'une grande majorité des salariés de la DDR EST quant aux résultats des négociations salariales.

En effet, l'intervention de Laurent FROMAGEAU, faite le 18 novembre 2021, nous informait que LCL se portait bien, annonçait une progression des résultats ce qui laissait présager d'excellentes mesures.

Quant aux vœux de Michel MATHIEU, faits le 4 janvier 2022, ils venaient confirmer nos excellents résultats et nous promettaient un versement de la RVC 2021 plus conséquent. Si celle-ci peut suffire comme effet d'annonce, cela ne peut être assimilé à une reconnaissance salariale. Pour rappel, la RVC n'est autre qu'une distribution liée à accord.

Fin d'année, tout le monde apprenait, par divers canaux, les négociations obtenues de nos concurrents :

- le groupe BPCE, augmentation générale de 0,8% et prime PEPA de 500€ jusqu'à 45.000€ de salaire,
- le Crédit Mutuel et le CIC, augmentation générale de 1% avec un plancher de 400€ pour les salaires inférieurs à 40.000€, une PEPA de 2.000 €,
- la BNP, augmentation générale de 0,6 % pour les salaires inférieurs à 80.000 €,
- la SG, augmentation générale de 0,7% pour les salaires inférieurs à 55.000€ avec un plancher de 250 €, pas de prime PEPA.

Or, chez LCL, ce fut la douche froide :

Aucune augmentation générale,
Une PEPA de 700€ pour les salaires inférieurs à 27.999€
Pas d'augmentation du ticket restaurant,
Des négociations sur le télétravail qui stagnent.

Et ce n'est pas avec les mesures « socles », servant à réajuster des salariés depuis longtemps en décalage et qui le resteront au vu des montants octroyés.

En revanche, comme les années précédentes, les objectifs continuent, eux, de progresser.

Nous vous demandons d'une part de faire remonter notre déclaration au COMEX mais également de faire attention aux salariés qui se sentent délaissés. Nous souhaitons éviter une nouvelle vague de départ.

Scannez
et découvrez !



Pour savoir, téléchargez l'App LCL

pour votre smartphone

OFFRE DE 100 € jusqu'au 20 mars (nuit d'hôtel et une activité).

Faites vos réservations et n'oubliez pas vos justificatifs pour les CSE de Reims, Nancy et Dijon.

Point sanitaire

Depuis le 3 janvier, la direction recense en moyenne 25 cas COVID par semaine. Elle nous fait part également de sa réactivité lors de la désinfection.

La CFDT a informé la direction que les conseillers d'accueil et les équipiers d'appui n'ont pas été repris dans les roulements de télétravail. Or la direction nous confirme que **l'ensemble des salariés** sont concernés par le télétravail, dans les conditions édictées dans le mail de Mme GOUTELLE.

TAT, attention aux dérives...

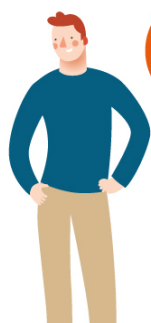
La CFDT a voulu obtenir une règle sur le nombre d'appels à décrocher lors d'un rendez-vous. Il nous a été répondu qu'il n'y avait pas de règle. Toutefois, le DDR fait appel au bon sens et reconnaît que répondre plus de 2 fois n'est pas un respectueux envers les clients venus en agence.

Consultations

AVALLON : La CFDT vote favorablement aux travaux dans l'agence.

Transformations des multisites en monosites : sur les projets d'HAYANGE, d'HAGONDANGE et de l'agglomération de NANCY la CFDT a voté défavorablement à ce projet entraînant des suppressions de postes.

VITTEL et NEUFCHATEAU : la CFDT s'est abstenue sur ce projet car il est loin d'être finalisé.



TOUJOURS PREMIÈRE

Grâce à vous, la CFDT confirme sa 1^{re} place : plus que jamais engagée à vos côtés !



MERCI

